**URB/20677 : Demande de permis d'urbanisme pour mettre en conformité une annexe à l'arrière ; Chaussée de Louvain 174 ;  
introduite par LAMARITA Rue du Tilleul 399 1140 Evere.**

**AVIS**

Vu la demande de LAMARITA , Rue du Tilleul 399 à 1140 Evere visant à mettre en conformité une annexe à l'arrière, situé Chaussée de Louvain 174 ;

Considérant que le bien concerné se trouve en zone d'habitation, en liseré de noyau commercial, le long d'un espace structurant au plan régional d’affectation du sol arrêté par arrêté du gouvernement du 3 mai 2001 ;

Considérant que la demande déroge:

* à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

Considérant que la demande a été soumise aux mesures particulières de publicité ; que l’enquête publique s’est déroulée du 07/02/2022 au 21/02/2022 et qu’aucune observation et/ou demande à être entendu n’a été introduite ;

Considérant que la demande vise à mettre en conformité une annexe à l'arrière qui servira de chambre froide au magasin ;

Considérant que l’annexe déroge en profondeur par rapport au voisin de gauche de 1,62 m ;

Considérant la faible qualité du projet;

Considérant le risque de nuisances sonores pour le voisinage et l'absence de permis d'environnement ainsi que le manque d'information sur les caractéristiques techniques de la chambre froide;

Considérant qu'il serait possible de mettre les installations techniques à l'intérieur du bâtiment;

**AVIS Défavorable (unanime)**